

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Portant sur la modification de droit commun n°7 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Ville-la-Grand

Par Arrêté Municipal n°2021-030 en date du 24 mars 2021, la Maire de la Commune de VILLE-LA-GRAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur :

### **Le projet de modification de droit commun n°7 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Ville-la-Grand du mardi 20 avril 2021 à 9 heures au jeudi 20 mai 2021 inclus à 17 heures.**

A cet effet, Madame Evelyne BAPTENDIER a été désignée par ordonnance du Président du Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire-enquêteur en charge de l'enquête publique susvisée et **recevra en personne le public en mairie de Ville-la-Grand pour recueillir ses observations lors des permanences suivantes :**

- mercredi 21 avril 2021 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 30 avril 2021 de 9h00 à 12h00,
- lundi 10 mai 2021 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 20 mai 2021 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable en mairie à l'adresse suivante aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h00), ainsi que sur le site internet de la commune : [www.ville-la-grand.fr](http://www.ville-la-grand.fr)

Un dossier dématérialisé sera également consultable à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2416>.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations sur :

- le registre d'enquête en mairie,
- le registre dématérialisé, 7 jours sur 7 sur <https://www.registre-dematerialise.fr/2416>
- par écrit en les adressant à :

**Madame la commissaire-enquêteur  
Mairie de Ville-la-Grand  
Place du Passage à l'An 2000  
74100 VILLE-LA-GRAND**

du mardi 20 avril jusqu'au jeudi 20 mai à 17h (le cachet de la poste faisant foi)

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-2416@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2416@registre-dematerialise.fr) jusqu'au 20 mai 2020 à 17 heures.

Un poste informatique sera mis à disposition du public en mairie de Ville-la-Grand, aux jours et heures d'ouverture habituels (du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de Ville-la-Grand et sur le site internet de la commune.